

Rapport d'activité  
des services de l'État dans l'Ain

**2021**





Cécile Bigot-Dekeyzer  
Préfète de l'Ain

En 2021, pour la deuxième année consécutive, notre pays a été confronté à la pandémie de la COVID-19 et à ses conséquences économiques et sociales. Face à cette crise sans précédent, les services de l'État dans l'Ain ont plus que jamais œuvré pour répondre, sur tous les fronts, aux attentes de nos concitoyens : protection de la population contre la pandémie, soutiens d'urgence aux entreprises et pour l'emploi, accompagnement des personnes les plus en difficulté, mais aussi mise en œuvre du plan France relance pour accélérer la transition écologique, renforcer la souveraineté industrielle et alimentaire de notre pays, renforcer la cohésion des territoires.

La gestion de cette crise s'est ajoutée aux missions traditionnelles des services de l'État dans le département, que ses agents ont continué à effectuer avec un engagement constant : assurer la sécurité des aindinois et aindinoises, favoriser un développement durable des territoires de ce magnifique département de l'Ain, accompagner l'économie et l'emploi pour que l'Ain continue d'être le département dynamique et innovant que nous connaissons, renforcer la cohésion sociale et lutter contre les inégalités.

Année charnière, 2021 aura aussi vu la réorganisation des services de l'État pour mieux répondre aux attentes de nos concitoyens et mettre en œuvre les politiques publiques de façon encore plus efficace.

Sans prétendre à l'exhaustivité, le rapport que vous avez entre les mains présente de façon synthétique l'activité de l'État dans l'Ain en 2021. Il permet de mesurer l'ampleur et la diversité du travail réalisé par les agents de l'État qui, chaque jour, s'engagent sans relâche au service des aindinois et aindinoises. Qu'il leur soit ici rendu hommage.

La réussite de l'action de l'État tient aussi au partenariat solide noué avec les acteurs locaux. La qualité des relations et du dialogue qu'entretiennent dans l'Ain les services de l'État, les élus et collectivités, les entreprises, le monde associatif... permettra sans nul doute de relever ensemble, avec succès, les prochains défis.

## SOMMAIRE

- ▶ Agir face à la crise sanitaire
- ▶ Assurer la sécurité des populations
- ▶ Favoriser le développement durable des territoires
- ▶ Soutenir l'économie et l'emploi
- ▶ Renforcer la cohésion sociale
- ▶ Adapter les services publics aux besoins de la population

## Un dispositif de vaccination de grande ampleur

L'année 2021 a été encore marquée par la pandémie de la COVID-19, imposant la poursuite des mesures de restrictions de certaines activités. Mais 2021 a surtout été l'année de la mise en œuvre de la vaccination. Celle-ci a été rendue possible par l'engagement fort, en parfaite collaboration :

- des services de l'État (préfecture et ARS), qui ont piloté les opérations ;
- des collectivités ;
- des professionnels de santé, hospitaliers et libéraux ;
- des sapeurs-pompiers ;
- des associations agréées de sécurité civile et des bénévoles, notamment via la réserve civique.



13 centres de vaccination ont été créés dans l'Ain. En outre, des opérations ponctuelles de vaccination ont été organisées afin de toucher un public aussi large que possible (par exemple lors du passage du Tour de France dans l'Ain, dans des centres commerciaux...)

Au total, **717 073 injections** ont été effectuées dans l'Ain en 2021.



### Aide à l'isolement

La préfecture, en partenariat avec la Croix-Rouge, a mis en place un dispositif d'hébergement modulable pour les personnes atteintes par la COVID-19, afin de qu'elles puissent s'isoler.

- Coût du dispositif financé par l'État en 2021 : **435 000 €**

## Face aux effets de la crise sanitaire, des mesures de soutien économique et social

En 2021, l'État a poursuivi les mesures d'urgence mises en place en 2020 et déployé largement le plan France Relance.

### Mesures d'urgence pour les entreprises et l'emploi

#### Prêts garantis par l'État (PGE)

Pour faire face au choc économique lié à la crise sanitaire, le Gouvernement a mis en œuvre un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises.

Les PGE dans l'Ain depuis leur mise en place jusqu'en

- décembre 2021 :
- **1,06 Md €** de prêts ;
  - **6 071** bénéficiaires ;
  - montant moyen : **175 000 €**.

### Dispositif d'activité partielle

Il s'agit d'un dispositif de soutien aux entreprises confrontées à une réduction de leur activité : les heures non travaillées sont compensées par une allocation en contrepartie d'engagements, notamment sur le maintien en emploi :

L'activité partielle dans l'Ain depuis sa mise en place jusqu'en décembre 2021 :

- **+ de 217,3 M€** versés par l'État ;
- **21 830 000** heures indemnisées ;
- **93 020** salariés ;
- **11 061** entreprises.

### Fonds de solidarité

Plus de **236 millions d'euros** d'aides directes ont été versés à **15 597 entreprises** par la Direction Départementale des Finances Publiques entre mars 2020 et décembre 2021.

### Mesures sociales

De nombreuses mesures ont été prises par le Gouvernement dès le début de la crise sanitaire, afin d'en minimiser les effets sur les populations en difficulté, avec notamment le **soutien financier aux associations caritatives** (plus de 4 800 000 € versés entre mars 2020 et décembre 2021), les **prêts étudiants garantis par l'État** (multipliés par 5 à l'échelle nationale en 2021, accordés sans garantie ni apport personnel aux jeunes de moins de 28 ans), les **repas étudiants à 1 euro** (23 005 servis en 2021 sur un total de 41 715 repas étudiants servis dans l'Ain), **l'aide exceptionnelle pour les familles les plus modestes...**

## Plan de relance #FranceRelance



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

**100 milliards d'euros**  
dont 40 milliards financés  
par l'Union européenne

Les trois volets du plan France Relance :

- **Écologie et transition énergétique** : accélérer la transition énergétique, favoriser une croissance durable et faire de la France la première grande économie décarbonée européenne ;
- **Compétitivité des entreprises** : accroître la résilience économique et l'indépendance technologique avec les partenaires européens, développer l'activité et créer de l'emploi de façon durable ;
- **Cohésion sociale et territoriale** : éviter la hausse des inégalités, sauvegarder l'emploi, accompagner les personnes précaires et encourager la solidarité.

Quelques exemples dans l'Ain :

### Transition agricole, alimentaire, forestière

Près de 13 millions d'euros de subventions attribués à différents acteurs agricoles et forestiers de l'Ain.

Exemples : plan protéines végétales, structuration de la filière de la volaille de Bresse, modernisation de l'abattoir de Bourg-en-Bresse, reforestation (plus de 300 hectares)...

### Rénovation thermique des logements

Avec le dispositif "MaPrimeRénov'", l'État a alloué aux propriétaires de l'Ain près de 25 millions d'euros pour la rénovation thermique de 7 000 logements pour 85 millions d'euros de coût total de travaux.



Friche du foyer Fétan  
Trévoux

### Fonds friches

8 projets lauréats

Exemple : construction de 57 logements bio-sourcés à Trévoux sur la friche de l'ancien foyer Fétan.

### Soutien à l'industrie

204 entreprises du département ont bénéficié du guichet « Industrie du futur » en 2021, pour numériser ou robotiser les process et lignes de production.

L'État a ainsi versé 6,7 millions d'euros pour un investissement déclenché évalué à 19,4 millions d'euros.

## FOCUS 1 Jeune 1 Solution

**6,5 milliards d'euros**  
pour faciliter l'entrée des  
jeunes sur le marché du travail

Dans l'Ain  
en 2021

**9 650 embauches** ont été aidées  
dont **5 800** en apprentissage



**5600** jeunes ont intégré  
un parcours d'insertion  
**940** ont bénéficié de la  
Garantie jeunes  
**630** ont bénéficié d'un  
contrat aidé

**1 200** jeunes en difficulté  
ont pu accéder à une  
orientation grâce au  
plan d'investissement  
dans les compétences  
(PIC)

# Assurer la sécurité des populations

## Lutte contre la délinquance

En 2021, la performance des services de la police et de la gendarmerie nationales dans l'Ain a permis l'identification d'un plus grand nombre d'infractions, et une **hausse des faits élucidés** de 16,6 % (près de 8 000), pour une progression des faits de délinquance globale de 12,8 %.

- Destructures / dégradations élucidation **+14 %** ;
- Escroqueries élucidation **+14,2 %** ;
- Violences aux personnes **73,1 %** des affaires résolues.



Ces bons résultats ont été obtenus malgré une activité importante des services pour vérifier le respect des mesures prises pour lutter contre la pandémie de COVID-19 (port du masque, passe sanitaire ou vaccinal...) dans les lieux soumis à ces mesures et lors de l'arrivée de personnes depuis l'étranger. En 2021 :

- **350 000** contrôles effectués ;
- **5 000** arrêtés de quarantaine pris ;
- **41** mises en demeure ou fermetures d'établissements réalisés.

## FOCUS Stupéfiants

**82**

points de trafic ou de revente de stupéfiants démantelés

Près de

**500**

amendes forfaitaires délictuelles établies pour des usages de stupéfiants



## Lutte contre la radicalisation

En matière de prévention de la radicalisation, l'activité des services de l'État a été soutenue dans un contexte de risques d'attentats toujours persistant sur le territoire national. Sous l'autorité de la préfète et en partenariat avec le procureur de République, la coordination des services a été renforcée.

En 2021, les services ont été réunis plus de 62 fois pour évoquer, échanger et traiter des cas individuels ou des situations collectives.

Afin d'approfondir la lutte contre la radicalisation, la cellule de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire (CLIR) a poursuivi une intense activité, avec 12 réunions en 2021.

## Sécurité civile

Le département de l'Ain se caractérise par la **diversité de ses risques** : naturels, technologiques (sites SEVESO, barrages, installations nucléaires), liés aux réseaux (routier, ferroviaire, aérien, électricité, eau potable, gaz, télécommunication...)

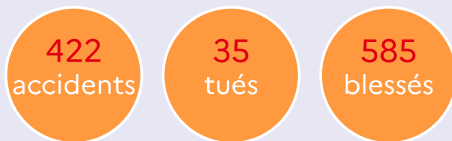
Pour que chacun soit prêt à réagir en cas de crise, la préfecture a organisé en collaboration avec le service départemental d'incendie et de secours 12 exercices de gestion de crise en 2021, et notamment :

- une simulation d'accident de bus dans un tunnel de l'A40 le 27 mai ;
- une simulation d'attaque terroriste au stade Mathon d'Oyonnax le 12 octobre.



## Sécurité routière

En 2021, les services de l'État ont effectué une soixantaine d'actions de prévention pour un budget de 57 330 €.



SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE **VIVRE,  
ENSEMBLE**

### Infractions relevées



### Une diversité des sanctions

460 annulations de permis de conduire (+25 % / 2020)

2 950 suspensions de permis de conduire (stable / 2020)

125 équipements des véhicules en éthylomètre anti-démarrage



Action de prévention en présence de la déléguée à la sécurité routière

Tour de France 2021 - 8ème étape au départ d'Oyonnax

## Protection contre les risques technologiques

Afin de prévenir les risques liés aux sites industriels classés Seveso, l'unité départementale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (UD DREAL) a mené en 2021, conformément au plan d'actions national "post Lubrizol", **21 contrôles** d'installations classées pour l'environnement implantées à moins de 100 mètres des sites Seveso (couvrant ainsi 100 % des sites Seveso seuils hauts). Aucune situation sensible n'a été détectée.

Par ailleurs, l'UD DREAL a effectué **23 contrôles de sites Seveso**, donnant lieu à 6 propositions de mises en demeure et à 1 proposition de sanction financière.

## Protection du consommateur

La direction départementale de protection des populations (DDPP) a conduit en 2021 **plus de 100 contrôles** relatifs à la **loyauté** des informations commerciales à la **sécurité et à l'information** des consommateurs : établissements de restauration, d'hôtellerie, aires de jeux, accrobranches, équipements personnels (exemple : matériel de canoë-kayak)...

Elle a également réalisé **278 contrôles d'hygiène** dans les établissements de restauration et de distribution de produits alimentaires.

## Aides aux victimes

### Intervenants sociaux dans les commissariats de police et les gendarmeries

Ces professionnels formés réalisent une intervention sociale de premier niveau, parfois en urgence, et permettent un accompagnement des personnes victimes ou vulnérables vers les dispositifs adaptés. En 2021, leurs effectifs ont été portés à 5.

### Comité local d'aide aux victimes

Cette entité, présidée par la préfète et le procureur de la République, coordonne les dispositifs locaux d'aides aux victimes. Parmi les actions menées en 2021 :

- Création de l'**accueil médico-judiciaire de l'hôpital Fleury** pour les mineurs et femmes victimes de violences ;
- Convention pour la **prise de plainte des victimes de violences conjugales dans les centres hospitaliers** de l'Ain dotés d'un service d'urgences.

## Dotations, subventions, contractualisations : l'État soutient les collectivités locales au bénéfice des habitants

Dotations globales de fonctionnement

2020 161,4 M€    2021 161,3 M€



Subventions à l'investissement versées aux collectivités

2020 17,62 M€    2021 23,33 M€



Répartition :

- Dotation de soutien à l'investissement local **12,82 M€**
- Dotation d'équipement aux territoires ruraux **10,51 M€**



Ces subventions ont permis de financer 444 projets sur des thématiques à enjeux forts : le soutien à la ruralité, la transition énergétique et écologique, les équipements essentiels, la préservation du patrimoine... Par exemple :

- 192 519 € pour l'aménagement d'une **maison de santé** pluridisciplinaire à Thoiry ;
- 300 000 € pour la construction d'une nouvelle caserne de **gendarmerie** à Châtillon-sur-Chalarnon ;
- 159 125 € pour la mise aux normes techniques et des améliorations environnementales du **groupe scolaire** de Châtillon-la-Palud ;
- 354 249 € pour la réhabilitation des locaux des **Restos du cœur** à Bourg-en-Bresse ;
- 33 767 € pour les travaux de l'**église de Sermoyer**.

## Développement de la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales

En 2021, la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales aindinoises s'est encore développée :

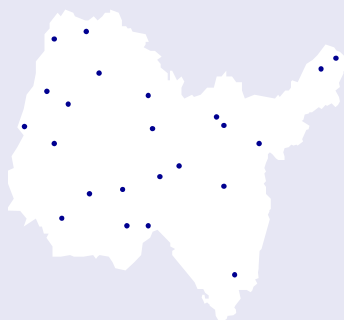
- poursuite du programme **Action Cœur de Ville** dont 3 villes de l'Ain sont lauréates (Ambérieu-en-Bugey, Bourg-en-Bresse et Oyonnax) et des **contrats de ville** (6 communes pour 9 quartiers de la politique de la ville) ;
- démarrage du programme **Petites Villes de demain** ;
- signature de **14 contrats de relance et de transition écologique** (CRTE) entre l'État et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Objectif : mettre la transition écologique au cœur des priorités des communautés de communes et d'agglomération en s'appuyant sur des acteurs publics et privés, et simplifier le financement des projets de territoire.

**FOCUS**



L'Ain compte **23 communes** retenues dans le cadre du programme de l'État Petites villes de demain (pilote par l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires) réparties dans 11 EPCI.

- **Améliorer la qualité de vie des habitants** des communes lauréates et des territoires alentour ;
- Grâce à un **accompagnement des collectivités** dans des démarches dynamiques et respectueuses de l'environnement.



En 2021, le recrutement de chefs de projet dédiés a été financé dans pratiquement toutes les communes lauréates.

En outre, 12 projets ont été accompagnés sur des thématiques variées : amélioration de l'habitat à Vonnas et Pont de Veyle, aménagements des rives de l'Ain à Pont d'Ain, rénovation énergétique des bâtiments publics dans la plupart des Petites villes de demain...

Le préfet de région a fixé les grandes ambitions environnementales pour Auvergne-Rhône-Alpes ; cette stratégie a été **déclinée au niveau départemental** en mars 2021, et vise notamment à :

- préserver la qualité des **milieux aquatiques** et la ressource en **eau** ;
- lutter contre la **pollution atmosphérique** ;
- maîtriser la **pression foncière** et lutter contre l'**artificialisation des sols**.



## Développement de l'énergie décarbonée

La stratégie énergétique de la France face au changement climatique vise la fin de l'utilisation des énergies fossiles à l'horizon 2050, pour une neutralité carbone.



En 2021, le comité technique départemental des énergies renouvelables présidé par la préfète ou le directeur départemental des territoires, s'est réuni à 3 reprises pour faciliter le développement des projets d'énergie renouvelable ; une quinzaine de projets a été accompagnée par les services de l'État (projets de parc photovoltaïque, de récupération de chaleur, de chaufferie biomasse...)



## La coopération transfrontalière

Malgré la pandémie de la COVID-19, la coopération transfrontalière franco-suisse a été intense tout au long de l'année 2021 :

- poursuite des travaux du Comité Régional Franco-Genevois (CRFG) ;
- mise en œuvre de l'opération de gestion sédimentaire du Haut-Rhône en mai 2021 ;
- nombreuses réunions partenariales associant le CERN et la préfecture de l'Ain ;
- exercice de sécurité sur le site du CERN le 13 novembre 2021 ;
- ouverture d'un centre de vaccination sur le site de Prévessin-Moëns en collaboration entre la préfecture de l'Ain et le CERN ;
- 3 réunions franco-suisse relatives à l'aéroport international de Genève.



## Soutien à l'emploi

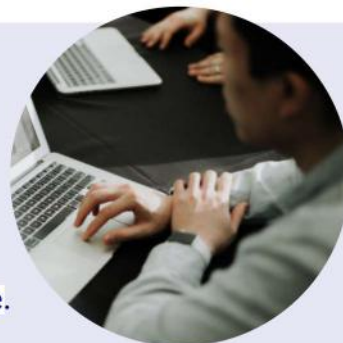
L'État investit dans l'**accompagnement des jeunes** en finançant le fonctionnement des Missions Locales : 1,6 million d'euros en 2021, auxquels s'ajoutent 650 000 euros liés au Plan de relance.

En 2021, les Missions locales ont suivi :

- 7 331 jeunes ;
- 1750 inscrits en Parcours contractualisé vers l'emploi et l'autonomie.

En outre :

- **Aide à l'emploi des personnes handicapées** : l'État a versé **2,8 millions d'euros** aux entreprises adaptées pour créer ou maintenir **178 emplois** de personnes en situation de handicap ;
- L'État soutient les **écoles de la deuxième chance** : il a versé **160 000 €** en 2021 à l'école de la deuxième chance d'Oyonnax (la seule dans l'Ain).



## FOCUS L'insertion par l'activité économique

L'insertion par l'activité économique doit permettre à des personnes particulièrement éloignées de l'emploi de bénéficier d'un contrat de travail.

Pôle Emploi identifie ces personnes et les oriente vers des structures spécialisées en insertion sociale et professionnelle pouvant leur proposer du travail et un emploi.

Dans l'Ain :

- Aide pérenne de l'État aux structures de l'insertion par l'activité économique (IAE) en hausse de 11% en 2021, soit **9,6 millions d'euros** ;
- + de 230 personnes supplémentaires en contrat d'insertion en 2021 par rapport à 2020 ;
- 34 structures de l'IAE ;
- + de 2000 personnes employées ;
- Taux de sortie vers l'emploi ou la formation de près de 43%.

## Soutien aux entreprises

**Fonds national pour l'emploi (FNE)** : des aides à la formation des salariés lorsque l'entreprise est touchée par des mutations économiques, pour financer notamment l'évolution des métiers liés aux transitions écologique et numérique.



Le fonds national pour l'emploi en 2021 dans l'Ain :

- 2 879 stagiaires FNE
- Montant engagé : 3,2 M€

**Prestation conseil ressources humaines** : aide au financement d'un consultant qui soutient l'entreprise sur un sujet d'organisation ressources humaines.

**260 000 €**  
pour 72 entreprises accompagnées

## Soutien à la filière agricole

### Aides de la politique agricole commune



Dans l'Ain en 2021, les services de l'État ont instruit les dossiers de demande d'aides de la politique agricole commune de l'Union européenne présentés par les exploitants agricoles (assistance téléphonique, communication renforcée en direction des agriculteurs, diffusion de l'information aux organisations professionnelles agricoles via une plateforme collaborative...

Près de 67 millions d'euros ont ainsi été versés à plus de 2 500 exploitations agricoles.

### Calamités agricoles

Pour faire face à l'épisode de gel exceptionnel d'avril 2021, l'État a versé **plus d'1 million d'euros** aux viticulteurs, arboriculteurs et apiculteurs du département au titre des calamités agricoles.



### Gestion des dégâts aux cultures



Les sangliers sont à l'origine de nombreux dégâts dans les cultures agricoles. Afin de les prévenir, les services de l'État ont organisé de nombreuses battues administratives en Dombes, réunissant plusieurs dizaines de lieutenants de louveterie.

## FOCUS Gestion des grands prédateurs

L'Ain connaît la présence de deux grands prédateurs : **le lynx et le loup**.

Afin de mobiliser tous les acteurs concernés et de traiter cette double problématique, les services de l'État ont mis en place un comité départemental en décembre 2021.

Un arrêté préfectoral annuel, élaboré en concertation avec les membres du comité départemental et validé par le préfet coordonnateur du Plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage, permet le financement de la protection contre les grands prédateurs (acquisition de chiens et de matériel de protection).

En 2021 :

- 3 attaques sur 2 exploitations imputables au loup ;
- 44 attaques sur 15 exploitations imputables au lynx.

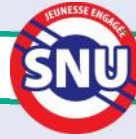
Visite d'un élevage de chiens de protection de troupeaux  
Mai 2021



# Renforcer la cohésion sociale

## Éducation et jeunesse

### FOCUS Le service national universel (SNU)



Depuis 2019 pour tous les volontaires de 15 à 17 ans, il :

- fait vivre les valeurs de la République ;
- renforce la cohésion nationale ;
- développe une culture de l'engagement ;
- accompagne l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

En 2021, 172 volontaires aindinois ont réalisé un séjour dans l'un des 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et 158 volontaires venus de 4 départements (Allier, Drôme, Ardèche et Isère) ont été accueillis dans l'Ain au lycée agricole de Cibeins



**Lutte contre le harcèlement en milieu scolaire** : les services de l'État dans l'Ain sont impliqués dans le pilotage du programme expérimental "pHare" dans 7 collèges et 10 écoles depuis septembre 2021. Plusieurs actions ont été mises en place : rédaction d'un protocole de lutte contre le harcèlement, formation d'ambassadeurs collégiens, 10 heures d'apprentissage liées à la lutte contre le harcèlement.

### Politique de la ville : l'État soutient les quartiers prioritaires

Dans les 9 quartiers prioritaires de la ville que compte le département de l'Ain, l'État a financé, pour **1,12 million d'euros**, des mesures de soutien aux associations et équipements sociaux, culturels ou sportifs, actions en faveur de l'insertion professionnelle..., au bénéfice des 21 500 habitants concernés :

- 818 707 € pour l'accompagnement des **programmations locales** ;
- 160 000 € en soutien de la **Cité éducative d'Oyonnax / Bellignat** ;
- 139 951 € pour les dispositifs exceptionnels **Quartiers d'été** et **Quartiers solidaires jeunes** ;
- 29 conventions d'**adultes relais** à hauteur de 20 000 € chacune, pour renforcer le lien social et favoriser le règlement des conflits de la vie quotidienne par la médiation ;
- 963 000 € de **dotation politique de la ville** (DPV) pour soutenir des projets d'investissement et de rénovation d'équipements (ex : rénovation du groupe scolaire Daudet-Pagnol à Oyonnax).

### Rénovation urbaine dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

4 quartiers prioritaires bénéficient d'un accompagnement de l'État via l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) pour leur programme de renouvellement urbain :

- Les Courbes de l'Albarine (Ambérieu-en-Bugey) ;
- Le Pont des Chèvres (Bourg-en-Bresse) ;
- La Plaine-La Forge (Oyonnax) ;
- Le Pré-des-Saules (Bellignat).



Concours financier de l'ANRU  
pour ces quartiers :  
**près de 50 millions d'euros.**

## Lutte contre la pauvreté : hébergement et logement des personnes défavorisées

En 2021, l'Ain comptait **1 079 places d'hébergement d'urgence et de réinsertion** à destination de personnes en grande difficulté, souvent en situation de détresse médicale, psychique et sociale, et **1 259 places de logements accompagnés**, pour ménages qui ne remplissent pas, temporairement ou durablement, les conditions pour accéder à un logement autonome.

**12,8 millions d'euros** sont mobilisés par l'État pour financer ces hébergements et logements.

Grâce à la mise en oeuvre conjuguée du plan "Logement D'abord", qui fait de l'accès direct au logement une priorité pour la réinsertion des personnes sans domicile, et de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté :

- **658 personnes** sortant de structures d'hébergement généraliste ou sans abri ont bénéficié d'un logement sur le parc social ;
- 330 bénéficiaires d'une protection internationale ont bénéficié d'un logement ;
- une résidence-accueil de 24 places, pour les personnes en situation de **souffrance psychique** a ouvert à Viriat, en partenariat avec le centre psychothérapique de l'Ain et gérée par Alfa3a ;
- un village mobile pour les **grands marginalisés** (Projet Robinson géré par l'association Tremplin) a ouvert à Viriat.



Lieu d'accueil Robinson - Viriat

## Séjour et intégration des étrangers en France

En 2021, la préfète a signé :

- un accord-cadre avec l'office français de l'immigration et de l'intégration, Pôle emploi et les Missions locales, pour faciliter l'accès des étrangers primo-arrivants au monde économique par l'emploi ou la formation professionnelle ;
- un contrat territorial d'accueil et d'intégration avec la ville de Bourg-en-Bresse, qui prévoit 3 axes de travail : la santé, l'emploi et l'intégration dans la commune des primo-arrivants (100 000 € versés par l'État).



En 2021, la préfecture a délivré :

- 2 765 titres de séjour et 5 551 renouvellements de titres de séjour ;
- 138 titres d'admission exceptionnelle au séjour ;
- 227 titres de séjour pour motif économique.

Elle a pris 206 décisions de refus de délivrance de titres de séjour.

Dans l'Ain, **1 137 places d'hébergement pour les demandeurs d'asile** ont été financées en 2021 par l'État pour un coût de **7,6 millions d'euros**.

## Politique mémorielle



Visite du Premier ministre Jean Castex au mémorial d'Izieu - 16 juillet 2021

En 2021, l'État a accompagné 12 actions conduites par des établissements scolaires pour un montant global de 11 800 € (visites pédagogiques au musée de Nantua ou de Montluc, et projets mémoriels, tels que le concours Petits Artistes de la Mémoire en partenariat avec l'inspection d'académie, ou le travail d'une classe du lycée de la Plaine de l'Ain d'Ambérieu-en-Bugey sur la guerre d'Algérie).

L'État a également apporté son soutien à plusieurs projets portés par des associations, notamment la journée d'hommage aux Porte-Drapeaux, le 22 octobre 2021 à Péronnas, qui a rassemblé plus de 500 personnes et près de 250 porte-drapeaux.

# Adapter les services publics aux besoins de la population

## France Services

Créé pour faciliter la réalisation des démarches administratives du quotidien, le réseau France Services apporte, sous la forme d'un guichet unique, un accès aux services publics et une aide à chaque citoyen à moins d'une demi-heure de son domicile.



- **7 structures** ont été labellisées en 2021 ;
- **6 structures** dont la candidature a été préparée en 2021 ont été labellisées au 1er janvier 2022 ;
- Les espaces France Services ont répondu à **3 172 demandes** en 2021 ;
- L'État soutient les dépenses des espaces France Services : **+ de 263 000 €** pour les investissements et le fonctionnement versés en 2021.

## Déploiement des conseillers numériques

- Promouvoir l'autonomie numérique des personnes les plus en difficulté dans ce domaine, notamment pour la réalisation des démarches administratives en ligne,
- Favoriser l'accès aux droits et tendre vers l'autonomie des publics,
- Rompre l'isolement et renforcer le lien social au sein des territoires.

● 40 conseillers numériques répartis équitablement sur le territoire

● Financement assuré par l'État à hauteur de 50 000 € sur 2 ans pour chaque conseiller numérique

## Dématérialisation des démarches à destination du public étranger

L'administration numérique pour les étrangers en France (ANEF), lancée en 2021, permet de dématérialiser l'ensemble des démarches concernant les étrangers. Procédures modernisées et simplifiées : les démarches suivantes sont déjà accessibles depuis un portail unique :



- titre étudiant ;
- passeport-talent ;
- titre visiteur ;
- document de circulation pour étrangers mineurs ;
- duplicata ;
- titre de voyage pour réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et de la protection internationale ;
- changement d'adresse ;
- changement de situation.

● Près de 345 dossiers dématérialisés traités dans l'Ain en 2021.

## Réorganisation des services de l'État

### Nouveau réseau des finances publiques

Les services des Finances publiques ont poursuivi la dynamique impulsée depuis fin 2019 de déploiement d'un nouveau réseau de proximité.



En 2021 :

- mise en place de 15 points de contact pour les usagers particuliers dans les espaces France Services ou en mairies ;
- 75 points de paiement de proximité ouverts à travers le réseau des buralistes ;
- amélioration des prestations offertes en matière de gestion comptable et financière des collectivités locales et de conseil aux élus.

## FOCUS Création de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS)

Par la fusion au 1er avril 2021 de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) et de l'unité départementale de la direction interministérielle des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

Cette réorganisation permet de renforcer l'action de ces services dans la prévention et la lutte contre la pauvreté, en assurant un continuum depuis l'hébergement d'urgence jusqu'à l'insertion par le travail.

En parallèle, les missions Jeunesse, Sport et Vie Associative de l'ancienne DDCS ont été transférées à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale, pour permettre un suivi complet des jeunes dans leurs temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.



### Secrétariat général commun départemental

Créé le 1er janvier 2021, le secrétariat général commun départemental (SGCD) placé sous l'autorité de la préfète regroupe la gestion des fonctions support de la préfecture, des sous-préfectures, des trois directions départementales interministérielles (direction départementale des territoires, direction départementale de la protection des populations, direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités) : gestion budgétaire et comptable, ressources humaines, gestion du patrimoine immobilier, logistique, systèmes d'information et de communication.

Cette mutualisation des services support permet une modernisation de l'organisation des process et une meilleure gestion financière, immobilière, et humaine des services de l'État.



**PRÉFÈTE  
DE L'AIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Bureau de la communication interministérielle  
Cabinet de la préfète

45 avenue Alsace-Lorraine  
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 32 30 00



@Prefet01

[www.ain.gouv.fr](http://www.ain.gouv.fr)